



Minutes de l'Assemblée Générale du lundi 24 mars 2025

- **Présences**

Il y a vingt-quatre membres effectifs présents, et donc votants, sur un total de trente-quatre.

- **Petite bafouille présidentielle**

A l'occasion du dixième anniversaire du club, le président fait un compte-rendu de l'historique du club (la bafouille est en ligne sur le site Internet du club).

Il termine par l'attribution des prix de l'année 2024.

- **Compte-rendu du contrôleur des comptes**

Claude Baudoux brosse un aperçu des comptes « bien tenus » du club et n'a aucune remarque particulière à formuler les concernant.

Elle reste contrôleuse des comptes pour l'année 2025.

- **Modification des statuts du club**

Les membres effectifs présents approuvent à l'unanimité générale les modifications suivantes :

Article 13 : plus de limite de durée aux mandats des administrateurs

Article 20.1 : l'affiliation à la LBF passe à 25 euros (plus d'intervention du club), sauf pour les nouveaux affiliés (20 euros). Le droit de table passe à 8 euros pour les visiteurs.

Article 20.2 : Geneviève Danheux entre dans le comité.

L'Assemblée Générale se termine par un drink.

Charles Six, échevin des seniors de la commune, que nous avons invité pour l'occasion est excusé.

- o - o - o - o -